

Procès-verbal du conseil d'école du vendredi 16 février 2023 à 18h30

Education Nationale : Présents :

Directrice de l'école – Présidente : Mme Pineau.  
Enseignantes de l'école : Mmes Andrault, Laville,  
Descamps, Descoins, Judy, Fournier

Excusée : Mme Ducasse (Inspectrice de l'Education  
Nationale), Mmes Rocques, Aït Tahar, Audiguier,  
Dennoun

D.D.E.N

Mme Frin  
(excusée)

Représentants des parents d'élèves : Présents :

FCPE : Mmes Renaud, Nivard, Bakir, Cournon,  
Viard

PEEP : Mme Perinet, M. Magne

Conseiller

municipal :  
M.  
Chambert  
(excusé)

**1- Fonctionnement du conseil d'école**

• Présentation des membres du conseil

• Désignation du secrétaire de séance : Mme Laville

• Transmission des informations : L'envoi des invitations au conseil d'école avec ordre du jour ainsi que les procès-verbaux seront transmis par courriel aux représentants de parents élus.

Les compte-rendu de conseil d'école seront diffusés sur le site internet et un mot sera mis dans les cahiers des élèves pour le signaler.

**2- Fonctionnement de l'école**

• Le LSU

Les livrets du 1<sup>er</sup> semestre ont été diffusés le lundi 30 janvier sur le site Educonnet. Nous encourageons les familles à les télécharger et/ou les imprimer bien que les familles aient la possibilité de récupérer la totalité des livrets de leurs enfants sur la plateforme, ce qui n'est pas le cas de l'école.

• La coopérative

A ce jour, le solde est de 8605,27 euros avec environ 2250 euros de dépense depuis le dernier conseil d'école (dépenses pour les animations de la Cicadelle, le cinéma, les spectacles de la salle Cassin, des billets SNCF et des jeux pour la cour).

**3- Vie de l'école**

• Les horaires de l'école

Il n'y a quasiment plus aucun retard à 8h30.

Cependant, l'équipe enseignante remarque de nombreux retards à 16h30 (certains parents arrivent vers 16h45/16h50).

Une communication sera mise dans les cahiers de liaison à la rentrée pour rappeler que les enfants sont « libérés » à 16h30, ce qui signifie que, sans inscription préalable au périscolaire, nous ne sommes pas dans l'obligation d'attendre l'arrivée d'un adulte. Les enfants, sauf inscription préalable sur le portail famille de la mairie, ne peuvent pas être envoyés à la garderie.

L'enfant devra attendre devant l'école. Les grilles se fermeront dès la sortie des derniers élèves.

Cependant, il est rappelé que Mme Borgniet, coordinatrice du périscolaire, est joignable par SMS au 07.63.22.80.05 en cas de retard afin que l'enfant soit pris en charge par le périscolaire.

*Rappel des textes officiels : art D321-12 et art L521 du code de l'Education, circulaire n°97-178 du 18/09/1997 et circulaire n°2014-088 du 09/07/2014*

*À l'issue des classes du matin et de l'après-midi, la sortie des élèves s'effectue sous la surveillance d'un enseignant dans la limite de l'enceinte des locaux scolaires, sauf pour les élèves pris en charge, à la demande des personnes responsables, par un service de garde, de restauration scolaire ou de transport, ou par un dispositif d'accompagnement ou par l'accueil périscolaire auquel l'élève est inscrit.*

*Au-delà de l'enceinte des locaux scolaires, les parents assument la responsabilité de leur enfant selon les modalités qu'ils choisissent.*

*Les personnels de l'éducation ne sont pas tenus de vérifier qu'un membre de la famille prend en charge l'élève.*

• Le périscolaire

Pause méridienne : Sur les deux sites, entre 420 et 435 enfants sont présents sur la pause méridienne. Autant que possible, mise en place de 3 ateliers (échecs, jeux de société, danse ou activités manuelles). Cependant, le taux d'absentéisme assez élevé des encadrants peut remettre en question cette organisation.

Dans les cours de récréation, à la demande des enfants, le foot « libre » a été remis en place mais cela engendre des conflits et

des difficultés de gestion de l'espace.

Des tournois inter-écoles (échec, foot et hand) seront organisés sur le temps de pause méridienne.

Un rappel est fait sur la nécessité de passer par un adulte pour gérer les conflits.

Mme Borgniet reste disponible par téléphone pour échanger avec les familles.

Pour tout changement d'organisation, il est préférable de lui envoyer un SMS.

Etude : Les enseignantes de l'école s'occupant des études alertent les parents sur le grand nombre d'enfants présents à l'étude, surtout des CP, CE1 et CE2 et notamment pour la journée du jeudi.

Les conditions ne sont donc pas optimales, notamment pour les CP et CE1, pour réaliser la lecture et pour les plus grands pour vérifier les devoirs et les leçons. Le travail du soir n'est pas mieux réalisé à l'étude qu'à la maison.

Les enseignantes, avec le soutien des parents, demande l'ouverture d'une étude supplémentaire le jeudi afin d'avoir des effectifs permettant un travail de qualité.

- Le Réseau d'Aide aux Elèves en Difficultés (RASED)

Sur les périodes 2 et 3, prise en charge par Mme Besson (maître E), à l'extérieur de la classe pour des activités de lecture, de 6 élèves de CP et 5 élèves de CE1. Mme Besson a également aidé à la passation, des épreuves de lecture des évaluations nationales pour une classe de CP.

Dans le cadre de la sensibilisation contre le harcèlement, intervention de Mmes Pouliez et Besson dans toutes les classes à partir du 6 mars.

- Les évaluations nationales mi CP

Une seconde passation d'évaluation (point d'étape) a eu lieu pour les CP du 16 janvier au 27 janvier, suivie d'échanges avec les membres du RASED pour accompagner les élèves en difficulté.

- Les projets

### Les langues étrangères

Allemand : Mme Lemoine assure jusqu'à fin mars deux séances d'allemand par semaine (lundi après-midi et vendredi matin). Des échanges de cartes de vœux ont eu lieu avec les élèves de 6<sup>ème</sup> de Maupassant. La visite d'un assistant d'allemand travaillant sur Maupassant a également eu lieu le 10 février dernier.

Sensibilisation portugais : Mme Ferreira, professeur de portugais, est venue faire deux cours de sensibilisation aux classes de CM2 les vendredis 20 et 27 janvier dernier.

Sensibilisation allemand : Mme Andrault assurera 3 séances de sensibilisation allemand aux 2 classes de CM2. Les 9, 16 et 23 mars pour les CM2A et les 30 mars, 6 et 13 avril pour les CM2F.

### Cours EILE :

Cours d'arabe depuis septembre le mardi soir sur l'école Toussaint.

Cours de portugais depuis décembre le mardi soir sur l'école Guesde.

### Permis Internet pour les CM2

En collaboration avec la Police Nationale, les élèves de CM2, lors d'une première séance, ont été sensibilisés aux dangers d'internet et des réseaux sociaux. Les enseignantes ont ensuite retravaillé ces éléments dans leur classe.

Lors d'une seconde séance, les deux agents de Police sont revenus faire passer un « Permis Internet » aux élèves.

### Le sport

Piscine : du 6 février au 7 avril (soit 7 séances) pour les CE1 et du 10 avril au 30 juin (de 8 à 10 séances en fonction des jours fériés) pour les CP

Concernant le tennis, le rugby et le hand, nous sommes toujours dans l'attente d'informations et de plannings.

### Graineterie / Salle Cassin

Nombreuses sorties pour chaque niveau de classe : expositions à la Graineterie (gratuites) et spectacles à la salle Cassin (financés en totalité par la coopérative).

### Ecole et Cinéma

Pour les CE2 : 3 films les 10 novembre, 14 février et 6 avril

Pour les CM1/CM2 : 3 films les 18 novembre, 14 mars et 21 avril

Les séances sont financées par la coopérative scolaire.

### Théâtre de Bezons

Les deux classes de CM2 se rendront au théâtre de Bezons le 7 mars prochain pour assister à un spectacle de danse intitulé « Power » (sortie entièrement financée par la coopérative scolaire)

### La Cicadelle

Animations à l'école financées en totalité par la coopérative scolaire. Pour les CP « le corps humain », les CE1 et CE2 « Péril en mer » et les CM1 « le temps des Rois »

### Sorties scolaires

Le coût exorbitant de location de cars nous a freiné dans la mise en place d'une sortie commune à toute l'école : une sortie à l'Abbaye de Royaumont était envisagée mais entre le coût de location des cars et le coût des animations prévues sur place, cela revenait à plus de 32 euros par enfant.

Des sorties sur Paris auront lieu en fin d'année avec un déplacement en transport en commun.

Une journée randonnée sera également organisée.

Le car de la ville, que les écoles peuvent utiliser gratuitement selon un planning défini en début d'année, est en fin de vie et ne sera pas remplacé. Les enseignants et les représentants de parents d'élèves se demandent si, en contrepartie, une subvention pour financer les déplacements lors des sorties, ne pourrait pas être envisagée.

- Rentrée 2023

**Passage en 6<sup>ème</sup>** : élaboration des dossiers d'affectation en 6<sup>ème</sup> avec une première phase entre le 14 et 29 mars pour le volet administratif et une seconde entre le 3 et 21 avril avec la notification du collège de secteur et les modalités pour monter un dossier de demande de dérogation.

La visite du collège Maupassant devait avoir lieu le 16/02 mais a été annulée en raison de la grève. Une date sera reprogrammée probablement avant les vacances de printemps.

La visite du collège Lamartine aura lieu entre le 25 mai et le 02 juin.

**Inscriptions CP** : même démarche que l'an passé : inscription auprès de la mairie puis prise de RDV avec la directrice entre le 16 mars et le 21 avril 2023 pour les nouvelles familles.

Dans le cas d'une famille dont un enfant est déjà scolarisé dans l'école, l'inscription se fera par mail ou courrier.

### **4- Sécurité et équipement**

- Travaux de la petite maison

Des travaux devraient avoir lieu pendant les vacances d'hiver. La petite maison devrait être réutilisable au retour des congés.

- Dotation de 2 VPI

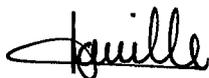
L'équipe enseignante remercie la mairie pour la dotation de deux VPI (vidéoprojecteurs interactifs) qui seront installés pendant les vacances d'hiver dans les deux classes de CE2.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.

Le prochain conseil d'école aura lieu le vendredi 9 juin à 18h30.

A Houilles, le 16 février 2023

La secrétaire  
Juliette LAVILLE



La présidente  
Aurélienne PINEAU

